

DESCRIPTION

Réflexion sur le processus créateur par la création littéraire : identifier ses particularités et singularités, ses visées et objectifs, ses nécessités et contraintes, son vocabulaire, ses biais éthiques et esthétiques. Ce cours se destine aux personnes étudiantes qui souhaitent élaborer puis développer un texte de création au fil de la session. Les composantes et l'avancement de ce texte seront discutés puis travaillés dans le cadre du cours.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Présentations, exposés et dialogues critiques en mode ateliers.

TRAVAUX

- **Présentation de sur la démarche et sur le projet de texte**
Durée : 15 minutes + 10 minutes de discussions
- **1 texte court**
Extrait du texte long **ou** extrait court du texte long + plan (min. 4 pages, max. 5 pages)
- **1 texte long**
Prose narrative :
minimum 25 000 caractères avec espace, maximum 35 000 caractères avec espaces
Poésie / théâtre :
minimum 15 pages, maximum 22 pages
- Résumés concis des lectures obligatoires (200 mots par livres)

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Contributions aux ateliers dialogiques	20%
Présentation démarche / projet	15 %
Texte court	15%
Résumés concis (mi-session)	10%
Texte long	40 %

CORPUS

Roland Barthes, *Le plaisir du texte*, Points
Annie Dillard, *En vivant en écrivant*, Christian Bourgois
Marguerite Duras, *Écrire*, Folio
Valère Novarina, *Devant la parole*, POL
Sept manifestes dada, Tristan Tzara

INTÉGRITÉ

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf